

Manche

ÉDUCATION. À Cherbourg comme dans 400 autres sites, l'avenir des Centres d'information et d'orientation (CIO) en suspens

« On a repris notre travail comme si de rien n'était ou presque »

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | mercredi 5 septembre 2018
598 mots | -



Chaque année en septembre, le travail ne manque pas pour les psychologues de l'Éducation nationale, spécialité conseiller d'orientation. - Crédit

Interview

Nathalie Savary

Directrice du CIO de Cherbourg

LA LOI pour la Liberté de choisir son avenir professionnel a été adoptée au coeur de l'été, le 1^{er} août, mais elle fait l'objet de trois recours déposés devant le Conseil constitutionnel. Parmi les nombreuses mesures, la compétence orientation serait reprise par les Régions et les psychologues de l'Éducation nationale seraient rattachés directement aux établissements scolaires.

Juste avant l'été, le CIO de Cherbourg s'était mobilisé contre le projet de loi, comment s'est déroulée votre rentrée ?

Après notre mobilisation, nous étions tous dépités. Et bizarrement, les vacances sont passées, le CIO est resté ouvert et donc on a repris notre travail comme si de rien n'était... ou presque,

car on sait qu'il y a toujours cette menace de fermeture qui plane. Au début ils parlaient de janvier 2019, puis les mesures ont été repoussées à septembre 2019, ce qui est plus logique car il faut réfléchir en années scolaires... On ne comprend pas tout au texte, ce n'est pas marqué noir sur blanc que les CIO vont fermer, mais les experts et les syndicats se sont penchés dessus et en sont bien arrivés à cette conclusion...

Pouvez-vous nous expliquer le noeud du problème ?

Au CIO de Cherbourg, on est 11 psychologues de l'Éducation nationale (psyEN spécialité conseiller d'orientation) pour couvrir tous les collèges et lycées publics du nord du département. Chacun a environ 1 200 élèves sous sa responsabilité, soit en moyenne trois établissements, on se répartit la charge. Chacun doit aussi assurer une permanence d'une demi-journée, ici au CIO (rue de la Duché), et on tourne aussi pour des permanences le mercredi après-midi, la nocturne du mardi, le samedi et pendant les vacances scolaires. Pour informer tout type de public, gratuitement. Or les psyEN sont en passe d'être rattachés directement aux établissements scolaires et n'auraient plus vocation à informer dans les CIO. L'État veut transférer la compétence orientation aux Régions, sans les moyens humains et financiers qui vont avec.

Le rôle d'accueil des CIO est pourtant primordial ?

Bien sûr ! On accueille des jeunes déscolarisés, des décrocheurs, des personnes en situation de handicap, des mineurs qui ne parlent parfois pas notre langue... Si on ferme, on en fait quoi de ces gens-là ? Le CIO est aussi en contact avec des entreprises, la CCI, les responsables d'établissements scolaires pour trouver les meilleures solutions aux problèmes. On doit trouver des débouchés et orienter les jeunes, veiller à leur bien-être, lutter contre les addictions, contre le harcèlement, etc.

En septembre, les psyEN n'ont pas le temps de chômer ! ?

On travaille collectivement (ça ne sera certainement plus possible...) pour gérer ceux qui n'ont pas d'affectation : Parcoursup pour les bacheliers, mais aussi les 3^e qui ne sont pas pris en Bac pro, par exemple. On va accueillir ces jeunes, recenser les places vacantes sur le territoire. C'est quand on travaille ensemble qu'on avance. Quand on réunit tous les acteurs autour de la table... Les psyEN réfléchissent ensemble lors d'ateliers thématiques : les animations à proposer, les résultats scolaires à analyser, les conseils à donner aux établissements. Le psyEN agit actuellement en totale autonomie, mais quand son poste dépendra de son chef d'établissement, comment pourra-t-il mettre en lumière et corriger les problèmes ?

Propos recueillis

par Nicolas LEPIGEON